



Direction générale des  
médias et des industries  
culturelles

À Paris, le 17/01/2020

Madame, Monsieur,

Les créateurs que vous êtes constituent la richesse première du ministère de la culture et c'est pourquoi le ministre de la culture a souhaité, à travers toutes les politiques publiques qu'il conduit, remettre au cœur de nos actions culturelles les auteurs et les artistes.

Dans le cadre de l'année 2020 consacrée à la bande dessinée, qui sera officiellement lancée à l'occasion du prochain festival international d'Angoulême, cette attention renouvelée se manifestera à travers des résidences, une commande publique d'estampes ouverte aux auteurs de bande dessinée, des expositions valorisant la création contemporaine, des actions d'éducation artistiques et culturelles, des interventions diversifiées, en France et à l'étranger, donnant à voir la richesse du 9<sup>e</sup> art que vous incarnez.

Comme le préconisait le rapport de Pierre Lungheretti, la direction générale des médias et des industries culturelles s'attache à mieux inclure le champ artistique de la bande dessinée dans les politiques transversales du ministère et je souhaite ainsi que les auteurs de bande dessinée s'inscrivent plus largement dans les dispositifs existants pour les arts visuels, en complément de ceux, plus connus, en faveur du livre, comme les allocations d'installation et aménagement d'atelier que le ministre évoquait lors de la conférence de presse consacrée à BD 2020.

Ces allocations permettent d'allouer une aide aux travaux effectués dans les locaux professionnels ou à l'acquisition de matériel, qui peut aller jusqu'à 50% du coût global, et sont ouvertes aux créateurs du 9<sup>e</sup> art. Elles font l'objet d'une campagne annuelle pour le dépôt des demandes d'aide, organisée par les directions régionales des affaires culturelles et suivie par les conseillers arts plastiques.

Je vous invite donc, si vous le souhaitez, à vous rapprocher de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de votre région pour en connaître le calendrier et les modalités d'attribution et pour pouvoir ainsi disposer d'une aide directe à votre activité créatrice dont les auteurs de bande dessinée n'ont pas bénéficié jusqu'à maintenant.

En ce début d'année propice aux vœux, je vous souhaite une très belle nouvelle année sous le signe d'un 9<sup>e</sup> art dont la direction générale des médias et des industries culturelles a à cœur de porter les enjeux.

Veillez d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Jean-Baptiste Gourdin**

Directeur général des médias et des industries culturelles

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'B' followed by a flourish.